



ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE

SE FORMER

Je choisis un métier du social

Humanité

Solidarité

Engagement

Accompagnement

SN, C'EST QUOI ? ?

La surveillante et le surveillant de nuit assurent une « veille active » quant à la sécurité des personnes accompagnées et garantissent les conditions de leur repos, dans le respect des modalités de leur accompagnement et de la continuité jour/nuit.

SURVEILLANT DE NUIT SURVEILLANTE DE NUIT



OÙ EXERCE LE/LA SN ?

Elles et ils interviennent dans les secteurs du social, du sanitaire et du médico-social et exercent habituellement dans des établissements d'hébergement collectif destinés aux personnes âgées, aux enfants, aux personnes en situation de handicap, aux personnes précaires, etc.

DÉCOUVREZ LA VIE DE L'ÉCOLE SUR @PRAXISALSACE



12 MOIS EN ALTERNANCE

avec des temps théoriques, des temps pratiques,
des temps d'évaluation et des temps de certification

245 HEURES

de formation pour
un parcours complet

4 BLOCS DE COMPÉTENCES

Assurer la sécurité des personnes et des biens

Accompagnement des personnes

Participation à l'équipe pluriprofessionnelle

Spécificités du travail de nuit en établissement,
social, médico-social et sanitaire

REJOINDRE L'ÉCOLE

Qui ?

Salariées et salariés des secteurs
sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Comment ?

Sélection sur dossier et
bilan de positionnement

Une question relative à l'admission à la formation ?

v.lemasson@praxis.alsace / s.tedjiza@praxis.alsace

www.praxis.alsace/formations/surveillant-de-nuit-maitre-de-maison

**RETROUVEZ LA DESCRIPTION
COMPLÈTE SUR NOTRE SITE**



PRAXIS, C'EST AUSSI...

Des ateliers d'expression



Des mises en situations



Des moments conviviaux

